

## Motion n° 1 :

### Dotation Horaire Globale et TRMD à la rentrée 2013

Les élus enseignants du Lycée Joliot Curie de Dammarie Les lys (77), réunis dans le cadre du Conseil d'Administration le 12/02/2012 ont pris connaissance de la DHG pour la rentrée 2012.

#### Les élus enseignants demandent :

- Que l'ensemble des heures dédoublées prévues par les décrets par division soient données par le rectorat, ainsi que la totalité du volume complémentaire lié au dédoublement, en proportion des effectifs, dans les classes de la SEP (demande déjà formulée depuis 2 ans).

#### Les élus enseignants informent :

- Que, bien qu'il n'y ait pas cette année de prévision de suppression de « postes définitifs » sur le TRMD, le nombre total d'enseignants va diminuer en raison de la transformation de postes provisoires en BMP et du quota d'HSA obligatoires imposé par le rectorat. Cette année la SEGT se voit imposer plus de 15 % d'heures supplémentaires, difficiles à absorber.

#### Les élus enseignants dénoncent :

- Les modalités de mise en place de l'accompagnement personnalisé

Ce détournement de la DHG crée une faille dans notre statut :

- Soit les heures d'accompagnement font partie de l'enseignement initial, au même titre que les cours.
- Soit l'accompagnement personnalisé peut être rétribué en HSE auquel cas les textes indiquent :

**« Les heures supplémentaires effectives (HSE) sont attribuées notamment dans le cadre de l'accompagnement éducatif (après les cours), des stages pendant les vacances ou des remplacements de courte durée pendant l'année scolaire. »**

(Voir) <http://www.education.gouv.fr/cid22292/nouveaux-taux-d-heures-supplementaires.html>

Or après les cours, ceci risque de poser de graves problèmes de logistique et d'emploi du temps pour les élèves.

- Les élèves ne sont pas sûrs d'obtenir leur quota d'heures /semaine (soit 2 h en lycée général et 2,5h en lycée professionnel) puisqu'ils seront dépendants de la décision des enseignants de faire ou de ne pas faire de projets en accompagnement personnalisé.

- Les personnels à temps partiel ou ne souhaitant pas faire d'heures supplémentaires ne pourront donc jamais participer à l'accompagnement personnalisé.
- Les heures d'accompagnement personnalisé étant prises initialement sur l'horaire d'enseignement et faisant partie intégrante de la DHG, doivent être comptabilisées en heures poste ou en HSA mais ne peuvent être ventilées en totalité en HSE. Cette précarisation volontaire imposée par un manque de moyens en dédoublement (volume complémentaire non attribué) ne peut être réglée par cette solution.

**Les élus enseignants s'insurgent du surbooking prévu par le rectorat :**

- Les effectifs de certaines classes ne correspondent pas à la montée pédagogique réelle de certaines classes.

Et malgré la confirmation du rectorat d'abonder en juin en moyens supplémentaires (et non en heures postes) si les effectifs de la classe continuent à être supérieur aux prévisions. Ce pari sur l'abandon ou l'échec des élèves est très difficile à entendre de la part de professionnels de l'éducation.

**En conséquence, les représentants enseignants ne peuvent accepter cette DHG insuffisante et ce TRMD qui ne fait qu'aménager la pénurie et la précarisation des emplois.**

**Les élus représentants d'enseignants au CA**

**Pour : 14**

**Contre : 0**

**Abstentions : 3**

**Refus de vote : 5**

Copie au Rectorat

